

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1969 B 00138
Numéro SIREN : 690 501 382
Nom ou dénomination : A. LOHEAC SAS

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2018 sous le numéro de dépôt 4717

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE ROUEN

CS 90531 - 49 rue Duguay-Trouin
76005 ROUEN Cedex 2
www.infogreffe.fr
RIB : 11425 - 00900 - 08044977411 - 71
Tel : 02.35.70.08.60

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET SOREJ
45 rue Raymond Aron
BP 537
76824 MONT ST AIGNAN CEDEX

V/REF :
N/REF : 69 B 138 / 2018-B-4717

Le greffier du tribunal de commerce de Rouen certifie qu'il a reçu le 17/07/2018,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2017.

Concernant la société

A. LOHEAC SAS
Société par actions simplifiée
2 avenue de Caen
76530 Grand Couronne

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-4717 le 17/07/2018
R.C.S. ROUEN 690 501 382 (69 B 138)

Fait à ROUEN le 17/07/2018,
LE GREFFIER



Désignation de l'entreprise : SAS A. LOHEAC		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 2 Avenue de Caen		76530 GRAND COURONNE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 69050138200012		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 31122017	
		N-1 31122016	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANT Informations

Désignation de l'entreprise : SAS A. LOHEAC

Néant ☐ *

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :6...3.6.9...5.0.0.....)				DA	6 369 500	6 369 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)				DD	636 950	636 950	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	1 037 137	1 029 718	
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		B1	)	DF	
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		EJ	)	DG	0
	Report à nouveau				DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	(110 247)	7 419	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées *				DK			
	TOTAL (I)				DL	7 933 340	8 043 587	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
Avances conditionnées				DN				
TOTAL (II)				DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	119 200	119 200	
	Provisions pour charges				DQ			
	TOTAL (III)				DR	119 200	119 200	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	18 825	27 913	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	429 408	130 858	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	111 291	262 957	
	Dettes fiscales et sociales				DY	320 043	312 425	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA	32 823	143 633	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB			
	TOTAL (IV)				EC	912 391	877 786	
	Ecart de conversion passif * (V)				ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	8 964 931	9 040 572	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Ecart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
			Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	912 391	877 785	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	18 532	27 912	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A. LOHEAC

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 330	FB		FC	1 330
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF	3 000
		FG	832 464	FH		FI	832 464
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	833 795	FK		FL	833 795
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	1 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	425 064
	Autres produits (1) (11)					FQ	347 823
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 606 681
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 330
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	5 470
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	94
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	387 683
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	231 238
	Salaires et traitements*					FY	608 622
	Charges sociales (10)					FZ	232 233
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	221 523
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	6 972
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 695 164
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(88 483)
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)			GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 176
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 100
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 948 440
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	67
	Total des produits financiers (V)					GP	1 953 717
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	24 500
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 948 440
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 972 940
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(19 224)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(107 707)

Désignation de l'entreprise : SAS A. LOHEAC

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			700 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			357 660	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			1 057 660	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 540		107	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			640 701	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			110 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 540		750 808	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 540)		306 852	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 560 398		2 692 936	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 670 645		2 685 518	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(110 247)		7 419	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY				
		IG				
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP				
		HQ				
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	3 176		2 881	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			384	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC				
		RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	418 194		418 140	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
	Pénalités et amendes		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		540				
Autres charges exceptionnelles		2 000				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Acquisition des titres de la société CCM :

Afin de garantir la continuité d'exploitation de la société C.C.M, la société SAS LOHEAC, a acquis au cours de l'exercice 2017, 100% des titres de la société C.C.M. afin d'assainir la situation financière de la société. Cette acquisition a été réalisée par une opération de réduction puis augmentation du capital social de la société par incorporation partielle de la créance détenue par la société SAS LOHEAC.

La société C.C.M. pourra ainsi bénéficier du soutien de la société SAS LOHEAC pour faire face à ses besoins liés à la poursuite de son activité et procéder au règlement de la créance résiduelle vis à vis de la société LOHEAC.

Acquisition des titres de la société LODIA :

Suite à la sortie du capital de la société DIAF, la société LOHEAC détient au 31/12/2017 la totalité des titres de la société LODIA.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le tribunal de commerce de Rouen a prononcé, le 06/02/2018, la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de la SAS ALCA pour insuffisance d'actif.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Unité Economique et Sociale :

Un jugement du Tribunal d'Instance de Rouen en date du 7 décembre 2009 a reconnu l'existence d'une Unité Economique et Sociale entre les sociétés SA LOHEAC, SAS STERNA, SAS ALCA (société liquidée), SARL C.C.M. et SAS Transports Loheac de l'Ouest Parisien au motif principal de ce qui existait auparavant.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Soutien à la Société Sterna :

La société A.LOHEAC SAS prend l'engagement de tout mettre en œuvre pour que la société STERNA dispose d'une trésorerie suffisante pour faire face à ses besoins liés à la poursuite de son activité et de tenir ses engagements vis-à-vis de ses créanciers et ce pendant un délai minimum de 2 ans à compter du 30 décembre 2016.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 39 222 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 36 065 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	36 065
Total	36 065

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 101		
Terrains	2 055 216		
Constructions sur sol propre	6 633 699		
Constructions sur sol d'autrui	93 195		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 447		
Installations générales agencements aménagements divers	732 011		2 754
Matériel de transport	38 431		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 192		2 600
Immobilisations corporelles en cours	59 740		1 165
TOTAL	9 671 932		6 519
Autres participations	3 140 807		70 000
Prêts, autres immobilisations financières	478 948		3 259
TOTAL	3 619 755		73 259
TOTAL GENERAL	13 311 788		79 778

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		20 101	20 101
Terrains			2 055 216	2 055 216
Constructions sur sol propre			6 633 699	6 633 699
Constructions sur sol d'autrui			93 195	93 195
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 447	2 447
Installations générales agencements aménagements divers			734 765	734 765
Matériel de transport			38 431	38 431
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			59 792	59 792
Immobilisations corporelles en cours			60 905	60 905
TOTAL			9 678 451	9 678 451
Autres participations		1 273 000	1 937 807	1 937 807
Prêts, autres immobilisations financières			482 207	482 207
TOTAL		1 273 000	2 420 014	2 420 014
TOTAL GENERAL		1 273 000	12 118 566	12 118 566

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	20 101			20 101
Terrains	172 603	26 751		199 354
Constructions sur sol propre	3 694 304	174 335		3 868 639
Constructions sur sol d'autrui	63 852	5 379		69 231
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 447			2 447
Installations générales agencements aménagements divers	665 934	13 522		679 456
Matériel de transport	38 431			38 431
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 593	1 536		57 129
TOTAL	4 693 165	221 523		4 914 688
TOTAL GENERAL	4 713 266	221 523		4 934 789

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	26 751				
Constructions sur sol propre	174 335				
Constructions sur sol d'autrui	5 379				
Instal.générales agenc.aménag.divers	13 522				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 536				
TOTAL	221 523				
TOTAL GENERAL	221 523				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	119 200				119 200
TOTAL	119 200				119 200

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 273 000	24 500	1 273 000		24 500
Sur autres immobilisations financières	1 141 850				1 141 850
Sur comptes clients	6 869		6 869		
Autres provisions pour dépréciation	675 440		675 440		
TOTAL	3 097 160	24 500	1 955 310		1 166 350
TOTAL GENERAL	3 216 360	24 500	1 955 310		1 285 550
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		24 500	6 869 1 948 440		

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	480 448	35 032	445 416
Autres immobilisations financières	1 760	0	1 760
Autres créances clients	775 990	775 990	
Personnel et comptes rattachés	631	631	
Impôts sur les bénéfices	302 036	302 036	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 939	8 939	
Divers état et autres collectivités publiques	1 146	1 146	
Groupe et associés	631 626	631 626	
Charges constatées d'avance	2 445	2 445	
TOTAL	2 205 020	1 757 844	447 176
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	64 225		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	61 101		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18 825	18 825		
Emprunts et dettes financières divers	77 105	77 105		
Fournisseurs et comptes rattachés	111 291	111 291		
Personnel et comptes rattachés	106 805	106 805		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	75 825	75 825		
Taxe sur la valeur ajoutée	118 506	118 506		
Autres impôts taxes et assimilés	18 907	18 907		
Groupe et associés	352 304	352 304		
Autres dettes	32 823	32 823		
TOTAL	912 391	912 391		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	801.8195	7 024			7 024

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris des droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions, log. et brevets	Linéaire	1 à 3 ans
Terrains et aménagements	Linéaire	2 à 5 ans
Constructions	Linéaire	5 à 40 ans
Installations et agencements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et outillage indus.	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et info.	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	155 976
Autres créances	1 146
Disponibilités	1 462
Total	158 584

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	293
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 478
Dettes fiscales et sociales	131 690
Autres dettes	32 823
Total	194 284

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 445
Total	2 445

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	6
Employés	9
Ouvriers	1
Total	20

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

A partir de l'exercice ouvert le 01/01/1994, la société SAS LOHEAC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LOHEAC - 2, avenue de Caen 76530 GRAND COURONNE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés :

Selon la convention d'intégration fiscal :

"En cas de non-renouvellement de la convention d'intégration fiscale, comme en cas de sortie du groupe d'intégration fiscal avant son expiration, quelle que soit la cause de cette sortie, la société sera indemnisée par la société LOHEAC (tête de groupe) de tous les surcoûts fiscaux dont son appartenance au groupe aura été cause : ces surcoûts [...] résulteront généralement [...] de la perte du droit au report des déficits subis pendant l'intégration et non utilisés par la société pendant cette période [...]"

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 320 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		
Cautions TLOP : financement d'un crédit-bail	292 545	425 586
Abandon de créances (STERNA)	133 041	
Total (1)		425 586

Cet abandon de créance, sous réserve de retour à meilleur fortune, est consenti dans le cadre du soutien financier au profit de la société STERNA.

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Au 31/12/2017, le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées s'élève à 82 835 euros.
été comptabilisée au titre de cet exercice.

Les retenues sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 60-67 ans
- taux de croissance des salaires : 1%
- turn over : faible
- taux d'actualisation : 1.30%
- table de mortalité : INSEE 2017

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SARL CCM	70 000	137 624	100.00	70 000	70 000			1 672 129	15 169	
- SARL LODIA	50 000	90 331	100.00	24 500				1 552 902	25 168	
- SAS TLOP	599 400	639 248	100.00	1 806 307	664 457		292 545	3 051 740	164 506	
- SAS STERNA	37 000	918 269	100.00	37 000	37 000			9 517 559	141 183	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	540	67120000
- Autres charges exceptionnelles	2 000	67180000
Total	2 540	

A. LOHEAC

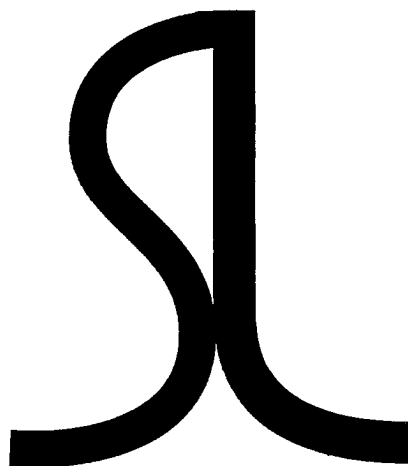
SAS au capital de 6 359 500 €

Siège social : 2 Avenue de Caen

76 530 GRAND COURONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale du 27 juin 2018



AUDIT LONGUEMART & ASSOCIÉS

A. LOHEAC

2 Avenue de Caen

76 530 GRAND COURONNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 décembre 2017

A. LOHEAC

2 Avenue de Caen

76 530 GRAND COURONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2017

Monsieur l'associé unique,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. LOHEAC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'actionnaire unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441- 4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion en raison de contraintes techniques.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rouen, le 11 juin 2018.

Cabinet d'Audit Longuemart
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Longuemart', with a stylized flourish at the end.

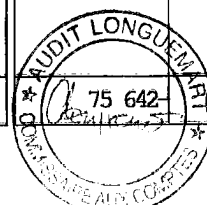
Catherine LONGUEMART

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	20 101	20 101				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	2 055 216	199 354	1 855 862	1 882 613	26 751	1.42
	Constructions	6 726 894	3 937 870	2 789 023	2 968 737	179 714	6.05
	Installations techniques, matériel et outillage	2 447	2 447				
	Autres immobilisations corporelles	832 988	775 016	57 972	67 676	9 704	14.34
	Immobilisations en cours	60 905		60 905	59 740	1 165	1.95
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 937 807	24 500	1 913 307	1 867 807	45 500	2.44
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés		1 141 850	1 141 850	1 141 850		
	Prêts	480 448		480 448	477 324	3 124	0.65
	Autres immobilisations financières	1 760		1 760	1 625	135	8.31
	Total II	12 118 566	6 101 139	6 017 427	6 183 672	166 245	2.69
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	1 060		1 060	1 154	94	8.15
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	775 990		775 990	652 400	123 590	18.94
	Autres créances	944 378		944 378	586 731	357 647	60.96
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	300 000		300 000	300 000		
	Disponibilités	923 632		923 632	1 313 968	390 336	29.71
	Charges constatées d'avance (3)	2 445		2 445	2 648	203	7.67
	Total III	2 947 504		2 947 504	2 856 900	90 604	3.17
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	15 066 070	6 101 139	8 964 931	9 040 572	75 642	0.84

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

35 032

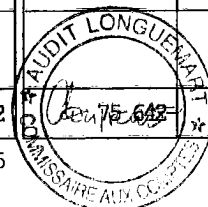


BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 369 500)	6 369 500	6 369 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	636 950	636 950		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 037 137	1 029 718	7 419	0.72
	Réserves réglementées				
	Autres réserves		0	0	100.00
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	110 247	7 419	117 666	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	7 933 340	8 043 587	110 247	1.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	119 200	119 200		
	Provisions pour charges				
	Total III	119 200	119 200		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	18 825	27 913	9 088	32.56
	Emprunts et dettes financières diverses	429 408	130 858	298 550	228.15
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 291	262 957	151 666	57.68
	Dettes fiscales et sociales	320 043	312 425	7 619	2.44
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	32 823	143 633	110 809	77.15
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	912 391	877 786	34 606	3.94
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	8 964 931	9 040 572	75 642	0.84

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

912 391 877 785

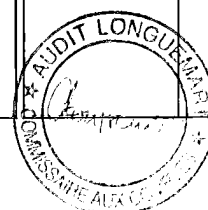


COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	1 330		1 330	10 839		9 508	87.73
Production vendue de biens				3 000		3 000	100.00
Production vendue de services	832 464		832 464	817 703		14 761	1.81
Chiffre d'affaires NET	833 795		833 795	831 542		2 253	0.27
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				1 000		1 000	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			425 064	418 140		6 924	1.66
Autres produits			347 823	357 782		9 959	2.78
Total des Produits d'exploitation (I)			1 606 681	1 608 463		1 782	0.11
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 330	5 129		3 798	74.06
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 470	17 019		11 549	67.86
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			94	836		742	88.76
Autres achats et charges externes *			387 683	452 095		64 412	14.25
Impôts, taxes et versements assimilés			231 238	250 637		19 399	7.74
Salaires et traitements			608 622	702 572		93 950	13.37
Charges sociales			232 233	278 263		46 030	16.54
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			221 523	227 775		6 252	2.74
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			6 972	1		6 971	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 695 164	1 934 326		239 161	12.36
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			88 483	325 863		237 379	72.85
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		3 176		2 881	296	10.26
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		2 100		23 866	21 766	91.20
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		1 948 440			1 948 440	
Différences positives de change				67	67	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		1 953 717		26 813	1 926 904	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		24 500			24 500	
Intérêts et charges assimilées (4)		1 948 440		384	1 948 056	NS
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		1 972 940		384	1 972 556	NS
2. Résultat financier (V-VI)		19 224		26 429	45 653	172.74
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		107 707		299 433	191 726	64.03
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital				700 000	700 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				357 660	357 660	100.00
Total VII				1 057 660	1 057 660	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 540		107	2 433	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				640 701	640 701	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				110 000	110 000	100.00
Total VIII		2 540		750 808	748 268	99.66
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		2 540		306 852	309 392	100.83
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		3 560 398		2 692 936	867 461	32.21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 670 645		2 685 518	985 127	36.68
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		110 247		7 419	117 666	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

3 176 2 881

384

WILLIAM



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Acquisition des titres de la société CCM :

Afin de garantir la continuité d'exploitation de la société C.C.M, la société SAS LOHEAC, a acquis au cours de l'exercice 2017, 100% des titres de la société C.C.M. afin d'assainir la situation financière de la société. Cette acquisition a été réalisée par une opération de réduction puis augmentation du capital social de la société par incorporation partielle de la créance détenue par la société SAS LOHEAC.

La société C.C.M. pourra ainsi bénéficier du soutien de la société SAS LOHEAC pour faire face à ses besoins liés à la poursuite de son activité et procéder au règlement de la créance résiduelle vis à vis de la société LOHEAC.

Acquisition des titres de la société LODIA :

Suite à la sortie du capital de la société DIAF, la société LOHEAC détient au 31/12/2017 la totalité des titres de la société LODIA.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le tribunal de commerce de Rouen a prononcé, le 06/02/2018, la clôture de la procédure de liquidation judiciaire de la SAS ALCA pour insuffisance d'actif.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

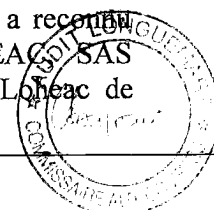
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

Unité Economique et Sociale :

Un jugement du Tribunal d'Instance de Rouen en date du 7 décembre 2009 a reconnu l'existence d'une Unité Economique et Sociale entre les sociétés SA LOHEAC, SAS STERNA, SAS ALCA (société liquidée), SARL C.C.M. et SAS Transports Loheac de l'Ouest Parisien au motif principal de ce qui existait auparavant.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Soutien à la Société Sterna :

La société A.LOHEAC SAS prend l'engagement de tout mettre en oeuvre pour que la société STERNA dispose d'une trésorerie suffisante pour faire face à ses besoins liés à la poursuite de son activité et de tenir ses engagements vis-à-vis de ses créanciers et ce pendant un délai minimum de 2 ans à compter du 30 décembre 2016.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 39 222 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

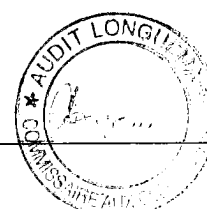
L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 36 065 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	36 065
Total	36 065

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



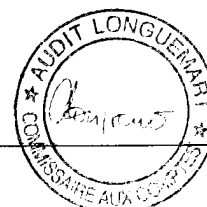
ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 101		
Terrains	2 055 216		
Constructions sur sol propre	6 633 699		
Constructions sur sol d'autrui	93 195		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 447		
Installations générales agencements aménagements divers	732 011		2 754
Matériel de transport	38 431		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	57 192		2 600
Immobilisations corporelles en cours	59 740		1 165
TOTAL	9 671 932		6 519
Autres participations	3 140 807		70 000
Prêts, autres immobilisations financières	478 948		3 259
TOTAL	3 619 755		73 259
TOTAL GENERAL	13 311 788		79 778

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			20 101	20 101
Terrains			2 055 216	2 055 216
Constructions sur sol propre			6 633 699	6 633 699
Constructions sur sol d'autrui			93 195	93 195
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 447	2 447
Installations générales agencements aménagements divers			734 765	734 765
Matériel de transport			38 431	38 431
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			59 792	59 792
Immobilisations corporelles en cours			60 905	60 905
TOTAL			9 678 451	9 678 451
Autres participations		1 273 000	1 937 807	1 937 807
Prêts, autres immobilisations financières			482 207	482 207
TOTAL		1 273 000	2 420 014	2 420 014
TOTAL GENERAL		1 273 000	12 118 566	12 118 566



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	20 101			20 101
Terrains	172 603	26 751		199 354
Constructions sur sol propre	3 694 304	174 335		3 868 639
Constructions sur sol d'autrui	63 852	5 379		69 231
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 447			2 447
Installations générales agencements aménagements divers	665 934	13 522		679 456
Matériel de transport	38 431			38 431
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 593	1 536		57 129
TOTAL	4 693 165	221 523		4 914 688
TOTAL GENERAL	4 713 266	221 523		4 934 789

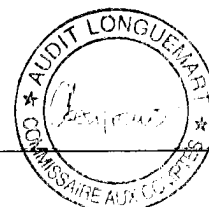
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	26 751				
Constructions sur sol propre	174 335				
Constructions sur sol d'autrui	5 379				
Instal.générales agenc.aménag.divers	13 522				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 536				
TOTAL	221 523				
TOTAL GENERAL	221 523				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	119 200				119 200
TOTAL	119 200				119 200

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 273 000	24 500	1 273 000		24 500
Sur autres immobilisations financières	1 141 850				1 141 850
Sur comptes clients	6 869		6 869		
Autres provisions pour dépréciation	675 440		675 440		
TOTAL	3 097 160	24 500	1 955 310		1 166 350
TOTAL GENERAL	3 216 360	24 500	1 955 310		1 285 550
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		24 500	6 869 1 948 440		

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	480 448	35 032	445 416
Autres immobilisations financières	1 760	0	1 760
Autres créances clients	775 990	775 990	
Personnel et comptes rattachés	631	631	
Impôts sur les bénéfices	302 036	302 036	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 939	8 939	
Divers état et autres collectivités publiques	1 146	1 146	
Groupe et associés	631 626	631 626	
Charges constatées d'avance	2 445	2 445	
TOTAL	2 205 020	1 757 844	447 176
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	64 225		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	61 101		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18 825	18 825		
Emprunts et dettes financières divers	77 105	77 105		
Fournisseurs et comptes rattachés	111 291	111 291		
Personnel et comptes rattachés	106 805	106 805		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	75 825	75 825		
Taxe sur la valeur ajoutée	118 506	118 506		
Autres impôts taxes et assimilés	18 907	18 907		
Groupe et associés	352 304	352 304		
Autres dettes	32 823	32 823		
TOTAL	912 391	912 391		

Composition du capital social

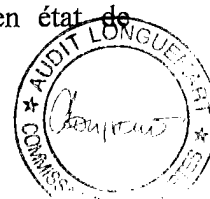
(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	801.8195	7 024			7 024

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris des droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions, log. et brevets	Linéaire	1 à 3 ans
Terrains et aménagements	Linéaire	2 à 5 ans
Constructions	Linéaire	5 à 40 ans
Installations et agencements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel et outillage indus.	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et info.	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

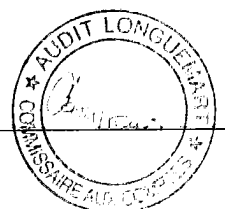
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits à recevoir

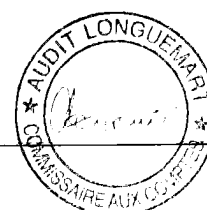
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	155 976
Autres créances	1 146
Disponibilités	1 462
Total	158 584

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	293
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 478
Dettes fiscales et sociales	131 690
Autres dettes	32 823
Total	194 284

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 445
Total	2 445



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	6
Employés	9
Ouvriers	1
Total	20

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

A partir de l'exercice ouvert le 01/01/1994, la société SAS LOHEAC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LOHEAC - 2, avenue de Caen 76530 GRAND COURONNE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

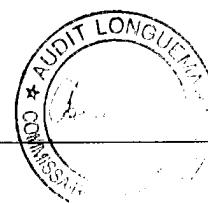
Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés :

Selon la convention d'intégration fiscal :

"En cas de non-renouvellement de la convention d'intégration fiscale, comme en cas de sortie du groupe d'intégration fiscal avant son expiration, quelle que soit la cause de cette sortie, la société sera indemnisée par la société LOHEAC (tête de groupe) de tous les surcoûts fiscaux dont son appartenance au groupe aura été causé : ces surcoûts [...] résulteront généralement [...] de la perte du droit au report des déficits subis pendant l'intégration et non utilisés par la société pendant cette période [...]"

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 320 euros.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		425 586
Caution TLOP : financement d'un crédit-bail	292 545	
Abandon de créances (STERNA)	133 041	
Total (1)		425 586

Cet abandon de créance, sous réserve de retour à meilleur fortune, est consenti dans le cadre du soutien financier au profit de la société STERNA.

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

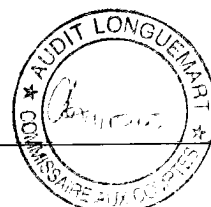
La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Au 31/12/2017, le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées s'élève à 82 835 euros.

été comptabilisée au titre de cet exercice.

èses retenues sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 60-67 ans
- taux de croissance des salaires : 1%
- turn over : faible
- taux d'actualisation : 1.30%
- table de mortalité : INSEE 2017



Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SARL CCM	70 000	137 624	100.00	70 000	70 000			1 672 129	15 169	
- SARL LODIA	50 000	90 331	100.00	24 500				1 552 902	25 168	
- SAS TLOP	599 400	639 248	100.00	1 806 307	664 457		292 545	3 051 740	164 506	
- SAS STERNA	37 000	918 269	100.00	37 000	37 000			9 517 559	141 183	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

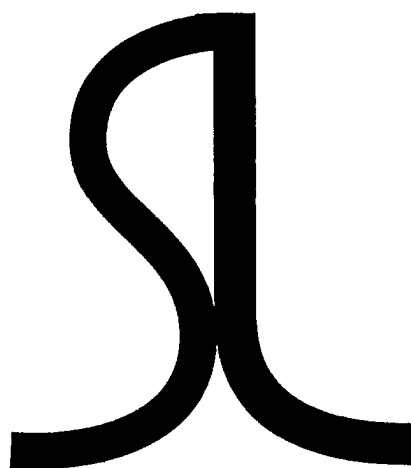
Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Pénalités et amendes	540	67120000
- Autres charges exceptionnelles	2 000	67180000
Total	2 540	



AUDIT LONGUEMART & ASSOCIES



177 Rue Eau de Robec
76000 ROUEN

T. 02 32 76 65 65
F. 02 32 76 65 66

0 5 JUL. 2018

A. LOHEAC SAS
Société par actions simplifiée au capital de 6.369.500 Euros
Siège social : GRAND COURONNE (76530)
2 Avenue de Caen
690 501 382 RCS ROUEN

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT PRESENTEE
LORS DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 JUIN 2018**

QUATRIEME DECISION

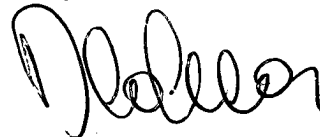
L'associée unique décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2017 qui s'élève à 110.247 Euros au poste « réserves statutaires » qui sera ramené d'autant.

DECISION VOTEE

QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2017 qui s'élève à 110.247 Euros au poste « réserves statutaires » qui sera ramené d'autant.

Copie conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Loeac', is written over the 'Copie conforme' text.